

Mémo

Quel projet de future souscription (ORS) ?

La souscription moyenne en 2008 était de 1800 €.

Thales vient de confirmer son option de montée au capital de DCNS de 25% à 35%. Cette année, une nouvelle souscription réservée aux salariés de DCNS pourrait voir le jour. Cette opération, qui n'a pas de caractère obligatoire, est fortement souhaitée par la Direction Générale de DCNS. La décision finale revient à l'Etat qui pourrait céder 1/9ième du capital acquis par Thales soit 625 556 actions et 1,1% du capital de DCNS contre 2,78 % à la première souscription.

Actuellement les actionnaires salariés détiennent 1,3% du capital de DCNS. Une prise éventuelle de l'ensemble des parts accessibles dans cette nouvelle ORS conduirait à ce que les salariés détiennent alors 2,4% du capital de DCNS. Ce pourcentage pourrait interpeller la Direction Générale sur la représentativité des actionnaires salariés, même si le seuil légal de 3%, qui ouvre l'accès au Conseil d'Administration de DCNS pour les actionnaires salariés, n'est pas atteint.

L'ASPA souhaite, si cette opération se réalise, qu'elle profite à un maximum de salariés et que les conditions soit d'un intérêt équivalent à la première opération qui a été un franc succès avec une participation de plus de 60% des salariés de DCNS.

Pour bien comprendre les configurations possibles, nous allons en dérouler deux sous la forme d'exemple. D'abord, il faut savoir que lors de la première souscription en 2008, plus 7600 salariés ont souscrit pour un montant moyen de 1800 €. La grande majorité de ces souscripteurs ont profité des facilités de paiement offertes par DCNS, c'est-à-dire un paiement en 36 mois. La valeur de référence pour l'achat des actions serait de 50,43 €.

Une première configuration serait de s'assurer que l'ensemble des actions disponibles, pour cette deuxième ORS, soient entièrement achetées. Pour cela, les leviers de la souscription à actionner portent principalement sur l'abondement accordé par DCNS et la distribution d'actions gratuites consentie par l'Etat. Par exemple, pour 150 € versé pendant 12 mois (1800€), avec un abondement de 100% jusqu'à 700€ et de 60% au-delà, une distribution d'actions gratuites de 1 gratuite pour 1 achetée jusqu'à 700€ et de 1 gratuite pour 2 achetées au-delà, donne un nombre totale d'actions de 118 sur la base d'une décote de 14% et donc un montant total au bout de 5 ans de 5 943 €. Le nombre d'actionnaires salariés nécessaire pour acheter les 1,1% d'actions disponibles serait de 5 308 soit 42% des salariés.

Une deuxième configuration serait de favoriser l'accès à la souscription au plus grand nombre de salariés. Pour cela, les leviers à actionner sont les facilités de paiement accordées par DCNS et la décote accordée par l'Etat. On fait l'hypothèse suivante : les salariés ont une capacité moyenne

d'investissement mensuel d'environ 50 €. Par exemple, pour 50 € versé pendant 36 mois (1800€), avec un abondement de 100% jusqu'à 700€ et de 40% au-delà, une distribution d'actions gratuites de 1 gratuite pour 1 achetée jusqu'à 700€ et de 1 gratuite pour 4 achetées au-delà, donne un nombre totale d'actions de 104 sur la base d'une décote de 20% et un montant total au bout de 5 ans de 5 238 €. Le nombre d'actionnaires salariés nécessaire pour acheter les 1,1% d'actions disponibles serait de 6 022 soit 47% des salariés.

Ces deux exemples montrent que la représentativité a de grande chance d'être réalisée avec ce type de conditions. Il y a même un risque de sursouscription.

L'objectif de l'ASPA est de promouvoir le développement de l'actionnariat salarié. Dans les mois qui viennent, l'ASPA soutiendra une nouvelle ouverture du capital aux salariés auprès de la Direction de DCNS, de l'Etat et de THALES mais aussi via le conseil de surveillance du FCPE.

Promotion d'un grand nombre d'actions distribuées ou élargissement du nombre de personnels actionnaires ? L'ASPA vous propose un débat autour de cette question avant de proposer ainsi une résolution au conseil d'administration.

Dès maintenant, vous pouvez nous transmettre vos avis sur nos sites VIADEO et LINKEDIN ou par mail.



Directeur de la Publication : Frédéric Hasse
Rédacteur en Chef : Nicolas Damourette
Comité rédactionnel : Laurence Chanu, François De Bridiers
Conception/Réalisation :
Nicolas DAMOURETTE

Adresse
Association Loi 1901
40-42, rue du Docteur Finlay 75732 Paris Cedex

Notre raison d'être :
la défense de vos intérêts d'actionnaire

Retrouvez-nous sur le web :

www.aspadcns.com

ECRIVEZ-NOUS !

Vous pouvez réagir aux thèmes évoqués dans ce journal ou proposer des thèmes de réflexions qui seront traités dans notre prochain numéro ou sur notre site Internet. Nous publierons, avec votre accord, ces courriers dans *Actions !*



Sommaire :

- L'Assemblée Générale aura lieu le 14 juin

L'Assemblée Générale aura lieu à Brest...

Lire la suite... P.1

- Les résultats et perspectives de DCNS

La nouvelle valeur de l'action DCNS est en progression de 5,5% à 50,43€...

Lire la suite... P.2 &3

- Les scénarios de l'ORS2

L'ASPA vous propose un débat autour de la question du projet de deuxième souscription...

Lire la suite... P.4

Dans ce numéro :

- EDITORIAL** 1
Quelle santé pour le groupe DCNS
- DOSSIER** 2 &3
Les résultats de DCNS et ses prévisions à moyen termes

- Mémo** 4
Quel possible projet de deuxième souscription ?

Éditorial : Quelle santé !

Pour ce numéro, du groupe confirmée l'Etat ultime décideur l'ASPA vous d'ailleurs par le nouveau dans la validation du a p p o r t e cours de l'action DCNS projet. quelques éclairages sur qui a été évalué par les Nous savons que les résultats 2011 de deux cabinets nombreux d'entre vous DCNS, qui sont une d'experts. attendent avec impatience nouvelle fois bons, mais Nous évoquons aussi cette nouvelle opération. aussi sur les dans ce numéro le projet. Le sondage, que nous perspectives à moyen de deuxième souscription avons réalisé en 2011, l'a terme. et les conditions que très clairement mis en Ces résultats et l'association propose de évidence. prévisions favorables soutenir auprès de la Direction Générale de DCNS, de Thales et de

Communication de l'ASPA DCNS

ACTUALITÉ

L'Assemblée Générale aura lieu le 14 juin 2012.

En cas de nouvelle souscription, l'ASPA prévoit un budget de communication

Comme à l'habitude, l'ASPA Enfin, l'ASPA prépare son Assemblée DCNS prépare ses Générale avec comme objectif une principaux rendez-vous. meilleure participation des adhérents. Cette année, le Conseil d'Administration a proposé que l'Assemblée Générale 2012 se tienne sur l'un des sites comptant le plus d'adhérents. L'Assemblée Générale aura donc lieu le 14 juin à partir de 12 h30 sur le site de Brest, de plus des salles de réunion seront réservées sur chaque site pour une conférence téléphonique. Si vous êtes à jour de vos cotisations, vous êtes tous conviés à participer ou à vous faire représenter. A cette occasion, le conseil d'administration doit renouveler 1/3 de ses membres. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétaire de l'association Christian Falck.

La campagne de renouvellement de cotisation est lancée. Ceux sont ces cotisations qui permettent à votre association de fonctionner pour assurer les frais courants, la communication en particulier l'hébergement du site Internet et ses charges d'adhésions à l'AFAS par exemple. Pour 2012, l'ASPA souhaite prévoir un budget supplémentaire pour renforcer la communication autour de l'éventuel projet de souscription réservée aux salariés suite à la montée de Thales au capital de DCNS à 35%. En effet, la promotion et l'information des salariés sur les souscriptions, qui leur sont offertes, font parties des buts de l'association.

DOSSIER

LES RESULTATS ET PERSPECTIVES DE DCNS

Les résultats financiers du Groupe DCNS

Les actionnaires salariés doivent être informés de la santé financière du Groupe auquel ils appartiennent et dans lequel ils ont investi une partie de leurs économies.

Les résultats 2011 :

C'est avec une grande satisfaction que DCNS annonce ses résultats 2011 et présente à ses actionnaires ses perspectives à moyens termes. D'ailleurs, elle s'est fait voler la vedette par Thales qui peut maintenant consolider ces résultats avec les siens.

Les résultats comptables de DCNS sont une nouvelle fois enviabiles. Et comme, le soulignent les experts en charge de l'évaluation de l'action DCNS, ils sont conformes aux prévisions 2011. Le chiffre d'affaires continu sa progression avec 4,8% à 2 624 M€ ainsi que le résultat de l'exercice qui se place cette année à 6,8% contre 5,5% en 2011. Il n'est toujours pas facile d'évaluer les répercussions du programme Championship sur ses résultats, on parle d'un bénéfice attendu pour les programmes d'environ 800M€ par exemple. Le carnet de commandes continue de grossir avec plus de 14 791 M€ en 2011, il intègre par exemple la prise de commande des BPC Russes. La trésorerie poursuit sa prise d'embonpoint avec un montant de 2 278 M€ soit une augmentation de 5,4%. Sur ce dernier point, la gestion de bon père de famille est rassurante pour un actionnaire à court termes mais où sont les limites ?

Le seul point sombre de ses résultats est une baisse des prises de commandes de 15% par rapport aux prévisions 2011 consécutive à des reports et décalages (FREMM Grèce et MCO SAWARI notamment), mais ce recul était prévisible en particulier pour la Grèce.

(en M€)	Bilan fin 2010	Bilan fin 2011
Chiffres de Production		
Carnet de commandes	14 363	14 791
Prises de commandes	6 921	3 168
Chiffre d'Affaire	2 503	2 624
Chiffres de résultat		
Résultat Net de l'ensemble consolidé	136,9	178,7
% du CA	5,5%	6,8%
Chiffres financiers		
R&D	72,7	76,3
Capacité d'Auto Financement	252	302
Trésorerie gérée	2 161	2 278

Et pour les actionnaires ?

Les actionnaires se réjouiront une nouvelle fois en 2012, car les bons résultats de l'entreprise ont permis au Conseil d'Administration de DCNS de verser un dividende en une forte augmentation. Il passe à 94,6M€ en 2011 contre 77,7M€ en 2010, soit une hausse 22% liée à la progression du bénéfice. Cette proposition sera soumise à la prochaine Assemblée Générale du Groupe le 26 juin 2012. Ce montant représente un dividende de 87 centimes par action duquel il faut déduire l'acompte de 33 centimes versés fin 2011.

La nouvelle valeur de l'action DCNS, dévoilée en Avril par les 2 cabinets d'experts en charge de cette évaluation, est en progression de 5,5% à 50,43€. Cette valeur confirme la bonne santé du Groupe. Les experts précisent que la progression de la valeur de l'action DCNS est liée majoritairement à la capacité de DCNS à réaliser ses perspectives. Cette nouvelle valeur est sensiblement équivalente à la valeur d'acquisition par Thales de ses 10% supplémentaires à 47€.

D'ailleurs, on peut penser que ses résultats, inscrits dans la durée, expliquent en partie l'intérêt que Thales a eu à monter de nouveau au capital de DCNS. Même si le président de Thalès justifie cette montée essentiellement par l'appartenance de DCNS à sa chaîne de valeur.

Quelles perspectives

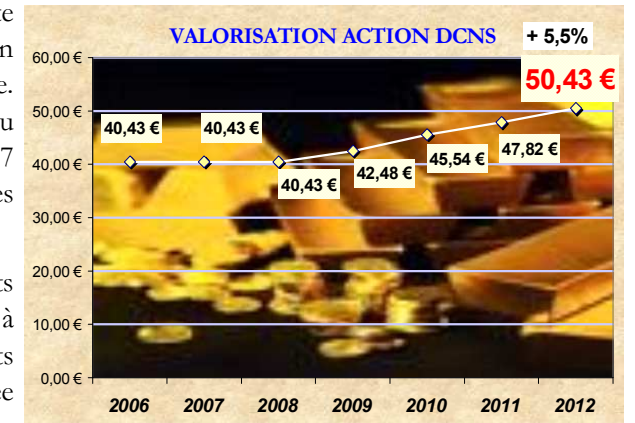
Plus que la photo de la période écoulée, les actionnaires doivent s'intéresser à l'avenir du Groupe et à sa solidité vis-à-vis de l'investissement consenti. En particulier pour les salariés actionnaires de DCNS, certains se poseront la question de récupérer leurs parts car dans un an la période de blocage des actions se termine.

Les experts, qui évaluent l'action DCNS, précisent que malgré une garantie d'activité de quelques années pour DCNS, le groupe doit, pour tenir le résultat à ce niveau, décrocher de nouvelles commandes.

Pour cela, DCNS prévoit d'abord que, dans les 4 ans qui viennent, le chiffre d'affaires réalisé sur les marchés des navires exports passe au-dessus du chiffre d'affaire réalisé pour le marché domestique. Cet objectif paraît extrêmement ambitieux. Pour y parvenir, DCNS compte sur la vente de frégate type FREMM, de BPC, d'Andrasta ainsi que de SM TTE. Les prospects existent mais ce qui semble évident, c'est que le marché export est exigeant et que les contrats d'armement demandent généralement du temps. De plus l'activité export, comme l'indique la stratégie de DCNS, est souvent tournée vers les pays en forte demande de TOT. Le Groupe doit donc investir pour innover et garder une longueur d'avance par rapport à la concurrence existante et émergente qui d'ailleurs pourrait venir de ses clients actuels.

Le groupe compte aussi, pour compenser les baisses de l'activité domestique, développer ses activités de service. Plus largement, il est envisagé de s'orienter d'avantage vers des offres globales appelées « services maritimes » c'est-à-dire des offres similaires au contrat Brésil.

Enfin, DCNS souhaite toujours progresser dans les



développements adjacents avec une prévision de prises de commandes multipliée par 3 en 4 ans.

Pour réussir, DCNS réalise de la croissance externe à l'instar de la montée au capital dans Openhydro mais souhaite aussi mettre en œuvre le pilier des alliances. Ce dernier reste complexe, la Direction Générale prône des alliances européennes. Malgré ses bons résultats, la « mariée » garde certains handicaps comme la présence de l'Etat en tant qu'actionnaire majoritaire au capital du groupe. Ce sujet prendra donc du temps à se réaliser.

Ces perspectives nécessitent des investissements pour lesquels DCNS a les moyens. On commence, dans le plan à moyen terme, à voir un léger frémissement avec l'augmentation de la R&D et des coups de pouce soulignés pour la mise à niveau des systèmes d'information. Cela est-il suffisant pour négocier un virage qu'il est urgent de prendre ?

